

# POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA VULGARISATION AGRICOLE

par

Jacques DEZ

Pour avoir personnellement éprouvé autrefois les difficultés qui s'élèvent dans le monde rural et y retardent l'introduction des innovations techniques, pour avoir connu des échecs mais aussi des réussites, pour avoir essayé de tirer les leçons de notre expérience comme de celle des autres en cette matière, nous nous sommes, à de nombreuses reprises, interrogé sur les problèmes du développement du monde rural et sur les solutions qu'il paraîtrait possibles d'envisager.

Nous avons abordé ce sujet dans plusieurs articles qui exposent les différents domaines sur lesquels nous avons cru pouvoir apporter quelques éclaircissements et qui jalonnent l'évolution de notre réflexion.

Du premier d'entre eux, *Développement économique et traditions à Madagascar*, publié en 1962 (1) au plus récent, *Un des problèmes du développement rural : la limitation des feux de végétation* (2), nous nous sommes attaché à marquer quelques-uns des aspects qui nous apparaissaient essentiels comme à communiquer nos observations et nos considérations sur ce que l'expérience nous avait appris. Notre intention avait été d'abord, par réaction contre une certaine position adoptée par les techniciens et qui les conduit à dédaigner les réalités du monde rural, à essayer d'expliquer l'origine des difficultés auxquelles l'action de ces techniciens s'était heurtée en montrant que les situations créées par leur intervention n'avaient pas été assez approfondies. C'était l'objectif de notre premier article, suivi de *Tradition, coutumes et technique (Quelques mésaventures à éviter)*, en 1963, (3) des *Conflits entre la tradition et la novation*, en 1965 (4) et des *Feux de végétation : aperçus psycho-sociologiques*, en 1966 (5). Nous soulignons à plusieurs reprises que la tradition comportait des éléments dont il fallait tenir compte et savoir se servir

à l'occasion. D'autre part, les problèmes de la structuration du monde rural motivèrent certaines de nos études, et les recherches auxquelles elles nous conduisirent firent, qu'avant les problèmes de la structuration, ou plutôt, comme préalable à l'examen de ces problèmes, il nous apparut qu'il y avait une autre catégorie de problèmes à envisager : ceux que pose l'existence de certaines structures sociales qu'avant de chercher à rejeter ou à modifier il faut connaître. Après nos *Notes pour une structure du développement rural*, en 1964 (6), ce fut l'objet de *Le Fokonolona malgache : institution désuète ou cellule de développement?*, en 1965 (7), suivi de *Les structures de base du développement agricole : d'hier à aujourd'hui* (8) et *Tradition et développement rural* (9), thèmes de conférences prononcées en 1967 et publiées en 1968. Nous nous sommes également posé le problème de la recherche des solutions à partir de l'étude empirique des faits et ce fut le motif d'articles publiés sous le titre commun. *Un des problèmes du développement rural*, d'abord, *L'Evolution des comportements*, en 1965 (10), puis *La diffusion de la vulgarisation agricole*, en 1966 (11), et enfin le plus récent déjà cité.

Du fait que le sujet que nous avons ainsi développé a été subdivisé en plusieurs articles, on serait peut-être tenté de croire que les problèmes abordés sont disjoints naturellement. Ils forment un tout, et ce furent les nécessités de l'analyse qui nous contraignirent à cette division entraînée par une approche de la question de plusieurs points de vue différents. Dans cet ensemble, il nous paraît possible de distinguer, d'une part, un certain nombre de problèmes que leurs aspects particuliers, techniques, économiques, sociologiques, peuvent amener à traiter individuellement encore qu'il soit facile de montrer que la solution de chacun d'eux est inséparable de celle des autres, d'autre part, les problèmes liés aux modalités d'intervention auprès des masses rurales qui sont communs aux précédents.

La présente étude tend à synthétiser et à compléter ce que nous avons écrit sur ce deuxième point.

Mais qu'est-ce, d'abord, que la vulgarisation agricole? On peut la définir comme étant l'ensemble des procédés destinés à permettre l'introduction et la diffusion de l'innovation technique dans le milieu rural. Elle est considérée fréquemment sous son seul aspect d'action destinée à dispenser la connaissance des techniques à travers le monde paysan, alors qu'elle est essentiellement, et c'est ce que nous voulons souligner ici, la recherche de la réalisation du contact efficace entre l'encadreur et le paysan.

Elle constitue le prolongement indispensable de l'enseignement donné dans les écoles d'agriculture à des agents administratifs, enseignement qui ne peut trouver sa justification qu'à ce stade. En effet, il ne suffit pas de former des encadreurs, il faut que ceux-ci soient capables d'enseigner ce qu'ils ont appris. C'est alors seulement que sera recueilli le fruit des efforts consacrés à leur formation.

Par quels procédés doivent-ils donc aborder le monde paysan pour y parvenir? Il ne suffit pas que l'action d'un agent remporte un succès en un point d'impact déterminé. Si l'innovation ne diffuse pas d'elle-même à partir de ce point d'impact, l'agent devra répéter ses efforts ailleurs, et le développement ne se fera pas, en raison de l'énormité de la tâche à accomplir et de la faiblesse des effectifs d'encadrement.

Il se pose donc le problème de la démultiplication naturelle des efforts de l'encadrement. Où se trouvent les éléments sur lesquels les agents doivent appuyer leur action pour qu'elle soit la plus rentable? Ce problème est très peu technique, et si nous faisons cette remarque c'est pour ne pas être accusé d'ignorer que la vulgarisation agricole comporte des aspects techniques, et quasi totalement sociologique. Et c'est ce que nous voulons soumettre à la réflexion du lecteur en lui en exposant les grandes lignes.

Faire la sociologie de la vulgarisation agricole, c'est se demander comment sont réalisées les conditions du succès des agents d'encadrement. Comment cela se passe-t-il ?

Nous écarterons d'abord les situations du genre de celles que nous qualifierons de grossières parce qu'elles peuvent être facilement observées et donner lieu à conclusions utiles. En voici un exemple. Au cours de nos tournées de recherche, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec un agent d'agriculture compétent, dynamique, et qui offrait cette qualité rare de ne pas se laisser impressionner par l'existence d'interdits et autres «stupidités» de ce genre, fréquents en campagne. Il avait ce qu'il fallait pour être bien noté, il l'était. Cependant, son action manquait totalement d'efficacité, à tel point que ses supérieurs constatant la médiocrité de son rendement dans sa circonscription d'affectation le mutèrent en une autre, ce qui équivalait à peu près à un avancement. Et tout aurait pu recommencer de la même façon, si cet agent ne nous avait révélé qu'il avait, délibérément et à plusieurs reprises, violé des interdits, profané des lieux sacrés, dans le but d'amener les paysans à prendre conscience de l'ineptie de leurs croyances, et ce, sans qu'il en fût apparemment résulté aucun mal pour lui. Certes, mais personne ne voulait plus l'écouter, d'où, en conséquence de ce rejet silencieux, son inefficacité. Il est juste de dire que ses supérieurs, mis au courant de son comportement, sans l'en blâmer, lui donnèrent les conseils de modération appropriés. Ainsi, un bon agent avait-il stérilisé lui-même son action par ses pratiques antitraditionnelles.

Mais, ici, ce que nous voulons, c'est nous attacher à l'examen d'autres éléments, beaucoup plus généraux, dont l'existence domine tout le problème de la vulgarisation agricole et dont l'action insidieuse échappe à ceux-mêmes qui la subissent. Il faut tenir compte, en effet, de l'influence qu'exercent sur les individus les structures sociales auxquelles ils appartiennent. Cette appartenance forme l'individu à une certaine vision du monde et d'autrui, suivant l'expérience propre à chaque structure. Si

bien que, si on n'y prend pas garde, la mise en présence de l'encadreur et du paysan conduit à un affrontement, ce qui n'est à coup sûr pas ce que l'on recherchait. Il n'est possible de dépasser cette situation que si elle est conceptualisée. Il est juste de dire que, depuis une quinzaine d'années, on a fait à Madagascar beaucoup de progrès dans la compréhension de ce phénomène.

Nous examinerons maintenant, pour les comparer et les opposer, les traits essentiels pour notre propos des structures sociales dont dépendent les individus que l'entreprise de développement rural met en présence. Nous verrons ensuite comment la prise de contact entre eux est dirigée par ces structures et comment on peut essayer d'en éviter les conséquences dommageables.

## L

## LES STRUCTURES EN PRESENCE

Nous croyons utile, pour éclairer les développements qui vont suivre, de préciser dans quel sens nous retenons le mot «structure». Un réseau de relations à l'intérieur duquel les individus appartenant à ce réseau ont des rôles sociaux à jouer constitue une structure.

L'action de vulgarisation agricole met en rapport des individus qui appartiennent à des structures sociales différentes : d'une part, les paysans, pris dans celles du monde rural, d'autre part, les encadreurs dépendant des structures administratives de l'encadrement.

§ 1 — *Les structures du monde rural*

Les structures du monde rural se caractérisent par la valorisation des aspects proprement sociaux des rôles sociaux de préférence à leurs aspects techniques. Cette valorisation trouve son origine dans le faible niveau technique de la société rurale et dans les difficultés à assurer dans ces conditions la subsistance des individus, cette faiblesse compromet la survie des individus et celle des groupes. Le groupe vit en autarcie sur ses maigres moyens et sa survie est rendue possible grâce au fonctionnement d'un système très large d'entraide : assistance personnelle en de multiples occasions, prestations matérielles en principe réciproques, redistribution des gains et des pertes individuels. Ce système d'entraide fonctionne comme un véritable système de garanties mutuelles entre les membres du groupe. Mais pour qu'il fonctionne efficacement, il est nécessaire que soit assurée une cohésion très forte entre tous ses éléments obtenue grâce à l'observation des règles du *fiHAVANANA*. Ce terme désigne l'esprit qui anime ces relations d'entraide et leur bon fonctionnement même.

L'accent est mis sur les aspects des rôles sociaux joués par les individus qui favorisent la bonne réalisation du *fiHAVANANA*, ce sont donc des aspects sociaux. Ce ne sont pas les qualités techniques de l'individu qui sont considérées, mais son sens de la participation au groupe. C'est là une caractéristique des groupes familiaux comme des groupes villageois à l'intérieur desquels les relations sont reconstruites sur le modèle des relations familiales. Cet état d'esprit est créateur d'une tendance à reconstruire sur le même type également les relations qui viendraient à se créer dans des conditions différentes.

Ce système dévalorise l'entreprise d'actions individuelles, parce que, si ces actions ont des conséquences dommageables, elles seront éprouvées par tout le groupe, et, d'autre part, du point de vue de l'individu, si ces

actions sont profitables, il sera astreint à redistribuer une partie de ses gains. Il en résulte, en tout état de cause, que l'individu ne peut pas prendre de décision, seul, parce qu'il n'y a pas possibilité de décision individuelle; une décision individuelle engage le groupe sur un échec individuel. La position du groupe s'arrête à la recherche d'un état d'équilibre plus ou moins précaire fondé sur l'acquis obtenu grâce aux expériences passées. Toute décision doit donc être prise en commun. Certes, il y a des personnes plus influentes dans les groupes, mais le principe est que tout le monde doit être consulté. Cette situation a deux conséquences : d'une part, la valorisation de la réflexion en groupe (l'individu isolé ne croit pas à la possibilité de réfléchir seul, il ne peut donc oser se décider seul, ce qui ne fait que renforcer la position du groupe vis-à-vis de lui), d'autre part, la lenteur dans l'adoption d'une décision, à cause de la longueur des discussions et de leur extension à l'ensemble du groupe. Quand on essaie de prendre contact avec un individu hors de son groupe, ou bien, on obtient de lui n'importe quelle déclaration, ou bien, il se renferme dans une affectation d'ignorance. La capacité réelle d'un individu ne peut être appréciée que si on l'observe à l'intérieur de son groupe.

Des silences de beaucoup, des réticences de certains, des promesses non suivies d'effet si souvent et si facilement obtenues, il ne faudrait cependant pas tirer la conclusion que le monde rural est opposé au développement. Le monde rural se développe. On peut le montrer avec ce que l'on sait de l'histoire de Madagascar au cours des siècles récents (la riziculture irriguée n'est pas très ancienne, de nombreuses plantes ont été introduites aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, ou un peu avant, qui passent maintenant pour traditionnelles, par exemple, le manioc, le manguiier, etc... la communauté villageoise est apparue, elle a été institutionnalisée, elle a évolué, etc. . .). Mais ce développement n'est pas assez rapide. On voudrait l'accélérer.

## § 2 — *Les structures d'encadrement*

Mais les incitations au développement viennent d'un monde extérieur au monde rural. Les agents d'encadrement appartiennent à des structures administratives. Et si ces structures étaient privées, comme on rêve parfois de le réaliser, peu importerait en définitive, car, publiques ou privées, elles sont fondées sur des considérations différentes de celles que retient le monde rural.

L'action de l'encadrement tend à l'introduction de modèles économiques d'une certaine forme de développement qui est un développement de type européen (en attendant qu'on ait trouvé autre chose). Ce développement est en réalité un développement de société urbanisée et industrialisée. Il se caractérise par la possession d'un niveau technique élevé, exigeant une spécialisation poussée des aspects techniques des rôles sociaux. Pour nous, ce terme « technique » recouvre, non seulement les

activités que l'on qualifie communément de techniques (ici, pour notre sujet, essentiellement, les techniques agricoles, d'élevage, forestières), mais aussi les activités administratives (car l'administration est une technique, qu'on néglige trop souvent parce qu'on ne croit pas que c'en est une) qu'on leur oppose parfois. La survie de l'ensemble de la société est assurée grâce à la complémentarité des rôles techniques, ce qui entraîne une valorisation de ceux-ci. La façon dont ils sont remplis constitue le critère des jugements portés sur les activités des individus.

Cette considération accordée aux aspects techniques des rôles sociaux conduit à une hiérarchisation des rôles à raison des fonctions qui sont les leurs et qui sont elles-mêmes hiérarchisées. Le pouvoir de décision technique est donc lui aussi hiérarchisé, si bien qu'il est admis qu'un individu seul ou un petit groupe d'individus peuvent prendre des décisions engageant des groupes plus étendus; ces décisions seront admises, parce que prises par les personnes qualifiées de compétentes, et exécutées sans remise en discussion. Il y a là, à la fois, accélération du processus d'adoption des décisions, et possibilités considérables de démultiplication des entreprises individuelles.

Les structures nouvellement introduites dans le monde rural (coopératives, associations) relèvent de ce type; elles offrent des différences fondamentales avec les structures dites traditionnelles. Celles-ci sont très démocratiques alors que les structures de type européen font figure de structures autoritaires par rapport à elles.

Quelques mots d'explication nous paraissent nécessaires afin de préciser la nature de la distinction qui doit être opérée entre «autorité» et «démocratie». Communément, la distinction est effectuée d'après les modes d'action, l'autorité serait contraignante, la démocratie ne le serait pas. Cette forme de distinction, passée en principe, fausse la compréhension des situations.

La distinction doit être faite d'après les modes d'adoption des décisions intéressant les groupes. Lorsque le processus d'adoption de la décision est centralisé, on réalise une structure autoritaire; lorsque le processus est décentralisé, on réalise une structure démocratique. Ce qui conduit à la confusion signalée ci-dessus, c'est que, en tout cas, lorsqu'une décision est prise, les individus responsables de son exécution sont tentés de recourir aux moyens les plus expéditifs pour obtenir celle-ci. Quand la décision émane d'une autorité centralisée, il lui est plus facile de décider d'user de la contrainte que lorsque la décision en question doit être le résultat d'un consensus étendu. Ce mode d'adoption des décisions conduit donc plus facilement à ce mode d'action auquel on l'assimile.

Quand la décision est centralisée, elle émane d'un individu seul, ou, par exemple, d'un petit groupe comme un conseil d'administration. Quand elle est décentralisée, c'est tout le groupe intéressé qui participe à son adoption.

L'administration française peut être citée comme un des exemples les plus accomplis de structure autoritaire. Ceci surprend toujours les Français, lorsqu'on le leur dit, car ils croient vivre en démocratie. Certes, ils critiquent abondamment leur administration, mais rares sont ceux qui savent que ces critiques ne sauraient s'adresser à n'importe quelle forme d'administration, qu'elles sont simplement la conséquence du régime autoritaire sous lequel ils vivent. Que l'administration française soit très centralisée, et donc autoritaire, trouve son explication dans l'histoire de sa formation. Or, les modèles administratifs français ont été légués à l'administration malgache, qui, elle aussi, a adopté une structure centralisée. A vrai dire, ce legs n'a fait que s'ajouter à celui de l'administration de l'ancienne monarchie Merina dont les efforts, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, se sont constamment exercés dans le sens d'une centralisation croissante.

Or, le fonctionnement des groupes ruraux relève d'un modèle tout opposé : celui de la décentralisation complète. Il est parfaitement démocratique. Il est donc en opposition avec celui des structures de type européen, lesquelles, même lorsqu'elles sont dites démocratiques, sont toujours assez ou fortement centralisées.

Les conséquences en sont les suivantes. Le bon fonctionnement des structures nouvelles du monde rural suppose, contrairement à ce qui est prévu par les textes les organisant, lesquels textes sont pris par application des modèles européens, le consensus unanime de leurs membres pour que les décisions intéressant le groupe qu'ils forment soient exécutés. Elles ne peuvent donc pas fonctionner de la même façon que les structures européennes dont elles portent le nom, elles sont plus difficiles à manier et à diriger, et, bien entendu, leur efficacité, suivant les critères du développement économique de type européen, s'en ressent.

D'autre part, on peut expliquer ainsi les confusions habituellement faites en ce qui concerne la communauté villageoise, et notamment le *fokonolona*. On cherche à établir un contact avec cette structure comme on le ferait avec une structure de type européen, c'est-à-dire en y recherchant des leaders capables de prendre des décisions pour le groupe qu'elle forme. On voit dans les représentants qu'elle désigne des individus pouvant remplir cette fonction, alors que tout représentant ne peut être rien d'autre qu'un simple porte-parole, puisque toute décision ne saurait être adoptée que par le groupe entier. Et, lorsqu'on s'est livré à des entreprises infructueuses commandées par cette façon de voir, on en conclut, soit que la communauté villageoise n'existe pas, qu'il n'y a rien de consistant derrière le nom dont on la revêt, ou bien en interprétant, de façon erronée, les frictions engendrées par les maladresses ainsi commises, que la communauté villageoise est la gardienne résolue de traditions périmées. Tout simplement on n'a pas su comment l'approcher d'une façon efficace.



## II.

## LES HOMMES EN PRESENCE

Voilà, décrites dans leurs grandes lignes, les structures auxquelles appartiennent respectivement paysans et encadreurs. On dit que ces hommes vont se mettre à dialoguer, et on pense que cela ne devrait pas être difficile. La réalité est beaucoup moins simple qu'on ne l'imagine. Les conséquences normales de la mise en présence de ces deux individus, le paysan et l'encadreur, conduit, non pas à un dialogue, mais à un affrontement, générateur de contacts infructueux. Pour que le contact devienne efficace, il faudra rechercher les modes de conciliation possibles.

§ 1 — *L'affrontement*

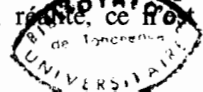
Cette situation résulte des attitudes différentes du paysan et de l'encadreur.

Comment le paysan perçoit-il l'encadreur? Il attend de lui qu'il se comporte suivant les règles du *fihavanana*, parce que pour lui cet aspect des rôles sociaux est primordial. Il est donc très sensible aux qualités déployées par l'encadreur dans la façon dont il établit ses relations avec lui. Par contre, il est peu sensible à sa technicité. Or, il faut observer que les jeunes élèves des écoles d'agriculture croient pouvoir s'affirmer à l'égard des paysans en essayant d'acquérir le maximum de technicité, ce qui serait parfait, s'ils ne pensaient en même temps pouvoir s'imposer à eux de cette façon. Ce n'est pas leur compétence technique qui leur permettra, à elle seule, de résoudre les problèmes qui se présenteront à eux, le jour où ils auront à intervenir dans le milieu rural.

Le paysan n'admet l'encadreur, ni en tant que technicien, ni en tant que représentant de l'autorité administrative, mais en tant qu'homme. Il refusera les décisions qui lui seraient imposées, au nom de la technique, par l'encadreur. Il exigera qu'elles soient préalablement discutées en groupe.

Cette attitude n'est pas spéciale au paysan malgache. On l'observe généralement dans les milieux ruraux. Elle est également celle des paysans français pour qui la technicité de l'encadreur compte moins que son sens des relations humaines et sa possession de connaissances étrangères à sa technicité.

En revanche, comment l'encadreur perçoit-il le paysan? Il se fonde sur des critères d'efficacité technique et attend de lui d'être perçu de la même façon. Pour l'encadreur, le bon paysan, c'est celui qui accepte de mettre en œuvre certaines techniques nouvelles. En réalité, ce n'est pas



nécessairement le meilleur pour réaliser dans les conditions les plus intéressantes une action de vulgarisation agricole.

Nous rappellerons ici l'expérience des paysans-témoins, entreprise il y a moins de quinze ans et dont l'idée conserve encore des adeptes malgré de nombreux échecs. On avait cru à la vertu de l'exemple, l'innovation adoptée par un individu rayonnerait à partir de lui et gagnerait de proche en proche. En réalité, ces individus-pilotes étaient, souvent, des rejetés, des isolés : ils ne pratiquaient pas certains interdits, ils n'avaient pas de bonnes relations avec leur voisinage. Dans leurs contacts avec les encadreurs, ils recherchaient une compensation à l'insuffisance de leurs relations avec leur groupe, ce qui les rendait plus ouverts aux innovations. Il était plus facile de leur faire adopter certaines d'entre elles, mais elles ne diffusaient pas.

D'un autre côté, du fait de son appartenance administrative, l'encadreur perçoit son rôle suivant des modèles administratifs. Il appartient à une administration centralisée, son rôle est de donner des instructions qui n'ont pas à être discutées par ces ignorants que sont les paysans. Il se conçoit comme une sorte de chef vis-à-vis des paysans qui doit les entraîner vers le développement. Bien des conseils qui lui sont donnés tendent à le former à cette idée. En outre, il recherche des chefs dans les groupes de paysans, afin de s'adresser à eux, mais, guidé par les structures officielles qui ne signifient pas grand-chose, il échoue généralement dans cette entreprise.

Il est tenu de plus par les modèles qui inspirent les décisions de ses supérieurs qui attendent de lui une action dirigée dans un certain sens. Il faut que cette action soit rapidement efficace, ou qu'elle en ait les apparences. On sait en haut lieu qu'il faut aller vite et on pousse les échelons subordonnés à agir dans ce sens. Pour tous, le paysan est un administré qui doit se conformer aux ordres que lui donne l'administration plus consciente que lui de ce qui fera son bien.

Aussi, l'encadreur et le paysan ne peuvent-ils pas s'entendre. La conduite de chacun ne répond pas à ce que l'autre attend de lui. Ils ne parlent pas le même langage. Et cette situation est à l'origine de nombreux échecs subis par les vulgarisateurs.

Un effort de compréhension apparaît nécessaire pour qu'un rapprochement puisse s'opérer. On pourrait souhaiter que ce rapprochement soit réciproque. Soulignons ici l'importance du rôle de l'encadreur qui, grâce à sa formation, peut mieux se rendre compte des différences entre le système de valeurs traditionnel et celui du développement ainsi que de ce qu'il conviendrait de faire pour réduire les antagonismes.

Il faut absolument renverser la position habituellement adoptée à l'égard des problèmes de développement rural, intellectuellement confortable mais dangereuse, suivant laquelle le développement serait avant tout l'œuvre du paysan.

## § 2 — *La conciliation*

Une solution aux difficultés rencontrées s'est dégagée de la pratique administrative d'une façon très empirique et, à vrai dire, elle n'a pas encore pu faire l'objet d'une systématisation absolue.

Il faut agir suivant les lignes de force du monde rural. L'encadreur doit parvenir à s'insérer dans le monde rural suivant les procédés admis par ce dernier afin de pouvoir le faire évoluer. Cette observation impose une action conduite suivant les modèles démocratiques.

On désigne cette action sous le nom de propagande agricole, mais les agents d'encadrement ne sauraient se conduire comme des propagandistes politiques qui iraient, haranguant les foules pour leur dispenser la bonne nouvelle du développement.

La propagande peut être prodiguée sous trois formes essentielles : par voie de conseils individuels, par voie de conférences, par voie de discussions de groupe. Tous ces procédés ont été utilisés. Quels en ont été les résultats?

Conférences et conseils individuels ont été les premiers pratiqués, les conférences paraissent avoir l'avantage sur les conseils de permettre le contact avec un plus grand nombre d'individus, donc d'accélérer l'action. En fait ce mode d'action a obtenu les plus médiocres résultats, et les recherches faites en d'autres pays ont conduit à des conclusions analogues. La conférence ne permet guère plus que de sensibiliser un auditoire à une question.

C'est, comme ailleurs, la discussion de groupe qui permet d'obtenir les résultats les plus étendus et les plus durables. Ainsi, l'individu ne se désolidarise-t-il pas de son groupe s'il envisage d'adopter une innovation. Certes, elle met parfois l'encadreur dans une position peu confortable, car elle conduit naturellement à l'autocritique (redoutée des agents habitués aux modèles autoritaires). Mais, en définitive, c'est elle qui rend possible l'adoption de solutions adaptées aux circonstances locales en provoquant la révélation de difficultés ignorées de l'encadreur. On oublie trop souvent, en effet, que les réactions, apparemment défavorables, des paysans à l'introduction d'innovations ne viennent pas toujours de leur désir de respecter les traditions, mais peuvent aussi être la conséquence de l'existence de conditions naturelles particulières, dont ils ont évidemment mieux connaissance que l'encadreur, en ayant l'expérience.

Lorsque la vulgarisation agricole se réalise d'une façon efficace, quelle allure prend le phénomène? On peut se demander d'abord qui sont les premiers à innover? Ce sont des leaders d'opinion des groupes, des personnes influentes, mais on ne peut les désigner à l'avance. Ce sont des personnalités très variables suivant les groupes, qui peuvent tenir leur influence d'un statut traditionnel ou d'un statut socio-économique. Ce ne sont jamais des fonctionnaires. Ce que ceux-là feront aura valeur

d'exemple. Ici, nous voudrions nous arrêter un instant sur la situation du propriétaire faisant exploiter ses champs par des métayers. Généralement, on considère qu'il est inopportun de s'adresser à lui, car on renforcerait sa position, et celle-ci, en vertu d'un apriorisme défavorable au métayage, que nous ne discuterons pas ici, ne doit pas être renforcée. Observons que si l'encadreur s'adresse aux métayers, il n'en obtiendra rien, c'est parfaitement démontré par l'expérience, car ils sont en situation dépendante. Il faudrait, pour qu'ils fassent quelque chose, que le propriétaire accepte de pratiquer l'innovation, et ne devrait-on pas alors se réjouir de voir un propriétaire s'occuper de l'amélioration de ses exploitations?

Ces individus qui innovent, comment procèdent-ils? Toujours, ils pratiquent des essais préalables sur une fraction de leurs exploitations. Ce besoin de l'expérimentation est caractéristique et généralisé. Il répond au double souci de s'assurer que l'encadreur recommande effectivement quelque chose de valable et que la solution préconisée est bien adaptée aux conditions locales. Seuls, peuvent se permettre une telle expérimentation ceux qui ont assez de terres pour lui en sacrifier une partie, sans courir de risques vitaux en cas d'échec. Ce seront donc des gens aisés. Les autres ne pourront se permettre d'en faire autant que lorsque leur réussite aura été prouvée. Il en résulte également qu'il faut au moins deux ans, deux campagnes agricoles, pour qu'un exploitant, favorable à une innovation, finisse par la pratiquer sur l'ensemble de ses exploitations.

L'innovation ayant réussi au point d'impact, comment diffuse-t-elle ensuite? Tout dépend de la position des leaders d'opinion récepteurs. S'il s'agit d'un leader familial, l'innovation diffusera à l'intérieur du groupe familial, pouvant ainsi sauter d'un village à un autre. S'il s'agit d'un leader villageois, elle diffusera d'abord à l'intérieur de la communauté villageoise. On remarquera également qu'elle diffuse suivant certains axes, le long des voies de communication, parce que celles-ci facilitent les échanges d'informations entre groupes, et, d'autre part, parce que les contacts entre encadreurs et paysans peuvent être plus facilement répétés le long de ces axes qui permettent la multiplication des déplacements.

Pour terminer, nous indiquerons quelques observations qu'il nous paraît possibles de faire sur des actions de grande envergure en cours ou récentes.

L'action de l'animation rurale a tendu à s'étendre à l'ensemble de Madagascar. Elle était fondée sur la recherche et la formation d'animateurs qui, après des stages, devaient diffuser dans leurs groupes ce qu'ils avaient appris. Elle a connu des succès et rencontré des difficultés. C'est qu'en effet, au début, elle était fondée sur ce présupposé, qui demeure encore partagé par certains esprits, à savoir que donner une formation technique à un individu le qualifie suffisamment pour en faire un leader de groupe. C'était méconnaître la réalité du monde rural suivant laquelle la possession d'une technique ne confère aucune supériorité. On essaie maintenant de tenir compte de cette réalité.

Nous examinerons ensemble l'action, récente, de l'O.P.R. (Organisation de la Production rizicole), et celle, plus ancienne, entreprise par le Ministère de l'Agriculture dans le Vakinankaratra. Toutes deux concernent l'introduction de la méthode améliorée de riziculture. Malgré son caractère massif, l'action de l'O.P.R., à qui on doit reconnaître la recherche des modes d'approche les mieux appropriés des groupes paysans, ne représente pas un ensemble de modifications techniques aussi profondes que celles réalisées par le Ministère de l'Agriculture, dont on ne parle pas assez alors qu'elles sont à l'origine des autres entreprises. L'action de l'O.P.R. se limite, en gros, à l'amélioration de la préparation des pépinières et à la mise en œuvre du repiquage en ligne. Le Ministère de l'Agriculture avait recherché également l'amélioration de la fumure des rizières. Cette action était techniquement plus difficile à réaliser, et on ne peut manquer d'observer, qu'avant l'extension des opérations de l'O.P.R. au Vakinankaratra, le Ministère de l'Agriculture, agissant de façon prudente avec les groupes paysans, avait obtenu des résultats qui, minces au début, (quelques dizaines à peine d'innovateurs), avait cru énormément en l'espace de 3 ou 4 campagnes rizicoles (une dizaine de milliers d'innovateurs); ce qui était important, c'est que ces résultats pouvaient être considérés comme définitivement acquis bien qu'ils l'aient été dans des conditions plus difficiles que ceux de l'O.P.R. On observera également que l'action du Ministère de l'Agriculture permettait d'obtenir, sur variétés traditionnelles, des augmentations de rendement en moyenne doubles de celles obtenues par l'O.P.R., mais, plus difficile. il ne lui était pas possible de toucher le même nombre de cultivateurs.

\*  
\* \* \*

Dans ses grandes lignes, le problème qui se pose (et qui continuera à se poser), quels que soient les efforts faits actuellement pour donner une formation sociologique aux encadreurs, c'est qu'on ne peut négliger le fait qu'ils demeureront soumis à des structures qui fonctionnent suivant des modèles non admis par le monde rural, ce qui retentit sur la façon dont peut s'opérer le contact avec le paysan.

L'administration avait senti ces frictions depuis longtemps sans parvenir à en démêler les causes exactes. On en imputait la faute aux paysans : c'étaient des paresseux, des imbéciles. Les agents d'encadrement réussissaient, ou non, suivant que leur action se rapprochait de ce qu'il fallait faire, ou non. Et ce qu'il fallait faire, ils le faisaient en contradiction avec l'esprit des instructions qu'ils recevaient. La doctrine du Paysannat formulée par M. le Ministre RASIDY, en 1960, permettait de faire un pas en avant en conseillant aux encadreurs le dialogue avec le paysan, le rejet des formes autoritaires d'intervention. Mais, pour beaucoup d'encadreurs formés à la vieille école, le dialogue paraissait du domaine de l'inutilité ou de l'utopie. Discuter avec le paysan, c'était, bien sûr, renoncer à progresser.

Nous avons exposé les raisons qui justifient ce recours au dialogue et expliqué pourquoi il est difficile à réaliser. Partout où ces conditions sont mises en application, on assiste à des démarrages lents, mais le succès obtenu est garanti. Si l'on se heurte à des difficultés pour que ces procédés soient définitivement admis, c'est que l'administration cultive des modèles d'action autoritaire. Contre cette action autoritaire, le paysan réagit en se réfugiant dans ses pratiques traditionnelles, et on ne peut l'en blâmer. Céderait-il aux incitations de l'encadreur qu'il s'isolerait de son groupe, et, en cas d'échec, de maladie, qui viendrait à son secours? Ce ne serait sûrement pas l'encadreur, et ce ne serait plus son groupe, duquel il se serait séparé.

Nous venons d'esquisser les grandes lignes d'une solution, mais il s'agit d'une solution actuelle. L'application d'une solution entraîne une modification des situations qui à son tour exige une modification des solutions. La solution du développement rural n'existe pas. La caractéristique du développement, c'est précisément la remise en cause incessante des solutions. Il faut espérer que ce que nous venons d'écrire sera périmé dans moins de cinq ans, sinon, c'est qu'il n'y aurait pas eu de développement.

Enfin, nous voudrions rappeler que la compréhension des situations de développement ainsi que les impulsions en vue du développement doivent venir des villes, et ne peuvent venir que d'elles. Il y a un effort considérable à faire pour comprendre le paysan, il faut aller vers lui. Les élites, formées à la connaissance des problèmes, ont un rôle capital à jouer, sans lequel il n'y aura pas de développement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Cahiers de l'I.S.E.A. — Série «*Humanités*» — n° 4 — Septembre 1962 — p. 79-108.
- (2) A paraître dans «*Terre malgache*» — Revue de l'E.N.S.A. (Université de Madagascar).
- (3) *Bulletin de Madagascar* — n° 209 — Octobre 1963 — p. 877-890.
- (4) *Bulletin de Madagascar* — n° 227/228 — Avril/Mai 1965 — p. 367-392.
- (5) *Bulletin de Madagascar* — n° 247 — Décembre 1966 — p. 1211 — 1229.
- (6) *Bulletin de Madagascar* — n° 217 — Juin 1964 — p. 415-432.
- (7) Cahiers de l'I.S.E.A. — *Economie et sociologie rurales* — Avril 1965 — p. 189-252.
- (8) *Colloque de Mantasoa* — 23 au 25 Février 1967 — Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Madagascar — 1968 — p. 39-80.
- (9) *Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Madagascar* — Centre d'Etudes Rurales — T. II — 1967 — ronéo — p. 10-49. — publié dans une édition revue et augmentée dans les *Annales de l'Université de Madagascar* — Série Lettres et Sciences Humaines — n° 7 — 1968 — p. 73-115.
- (10) *Bulletin de Madagascar* — n° 230 — Juillet 1965 — p. 589-641.
- (11) *Terre malgache* — Université de Madagascar — Ecole Nationale Supérieure Agronomique (E.N.S.A.) — n° 1 — 1966 — p. 41-70.